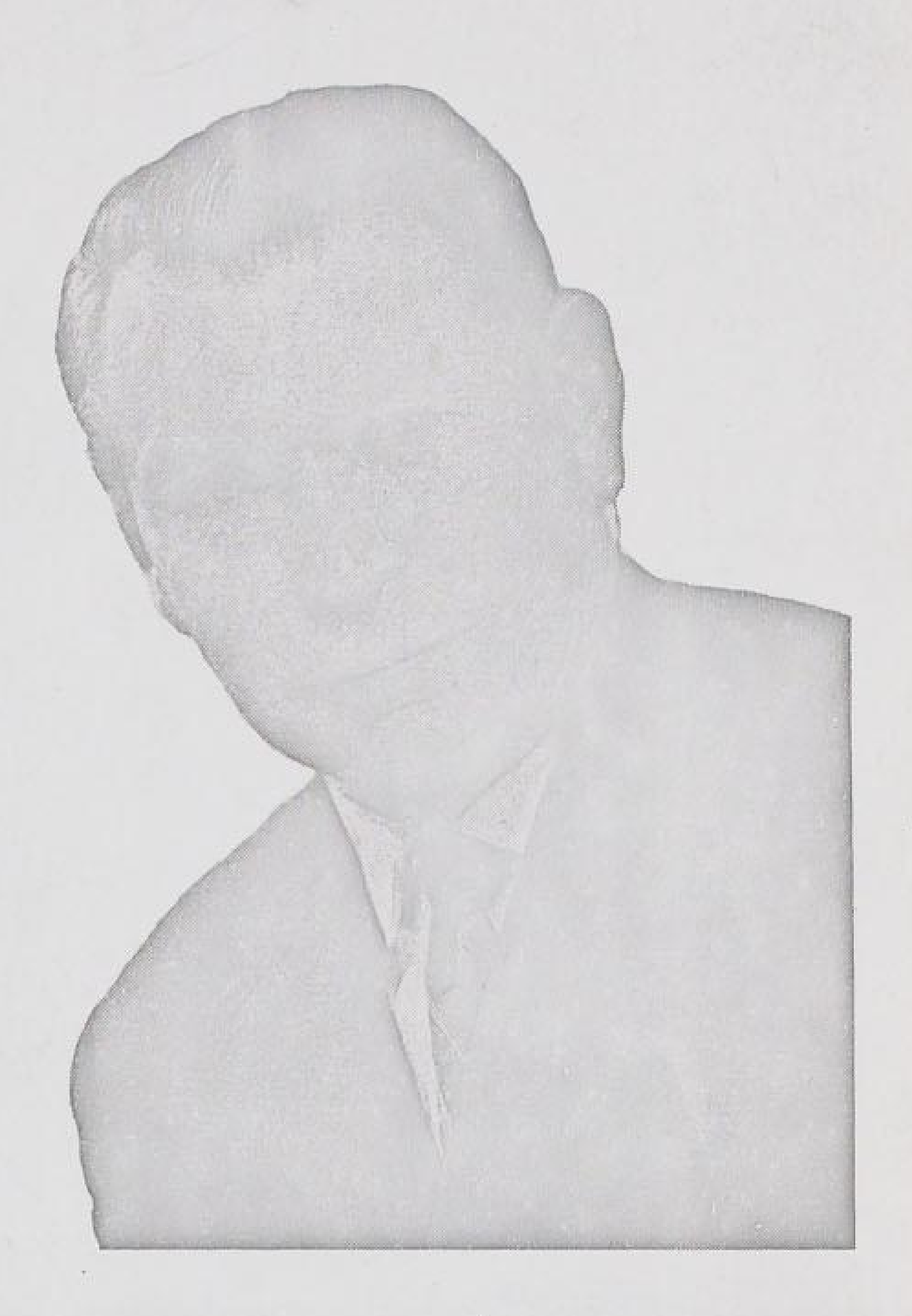
Elections législatives du 23 juin 1968 — 5e Circonscription des Hauts-de-Seine — Courbevoie - La Garenne

Roger GUERIN

Ajusteur-Outilleur, Déporté, Résistant
Ancien Conseiller Municipal de Courbevoie
Conseiller Général de Courbevoie

candidat du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS



Suppléant :

Eugène RIDEL

Comptable, Déporté, Résistant
Ancien Conseiller Municipal de La Garenne

Electrices, Electeurs,

Un mouvement d'une ampleur et d'une puissance exceptionnelles soulève les couches laborieuses de la Nation. Des usines, des bureaux, des universités monte l'exigence de changements politiques profonds. Le Président de la République a été contraint de donner la parole au peuple, vous êtes appelés, le 23 juin, à élire votre député.

Travailleurs manuels et intellectuels, étudiants, enseignants, sont entrés en lutte parce que le pouvoir gaulliste a pratiqué pendant dix ans une politique contraire à leurs intérêts, à l'intérêt national.

Par leur lutte, dans un puissant mouvement de grève, les travailleurs manuels et intellectuels ont arraché au pouvoir et au patronat des avantages substantiels.

Le rôle de la C.G.T. dans cette action menée avec sang-froid, dans le calme, et le soutien actif du Parti Communiste Français ont contribué de façon déterminante au succès de la grève.



Eugène RIDEL

En dénonçant les provocations et les violences des groupes gauchistes en même temps que celles de la police, les communistes ont évité de grands malheurs à notre pays; ils ont eu le souci de barrer la route à l'aventure, d'empêcher l'instauration d'une éventuelle dictature militaire.

Pour les communistes, le drapeau de la classe ouvrière ce n'est pas le drapeau défraîchi de l'anarchisme, mais c'est tout à la fois le drapeau rouge du socialisme et le drapeau tricolore de la Grande Révolution Française, le drapeau de la Nation.

Voter pour les candidats communistes, c'est exiger que soient durablement garantis les résultats des grandes luttes ouvrières et que soient satisfaites les autres aspirations des travailleurs manuels et intellectuels.

UN PROGRAMME HARDI ET LES MOYENS DE LE RÉALISER.

Alors que s'exprime avec force la volonté populaire d'en finir avec le pouvoir gaulliste, le Parti Communiste soumet aux électeurs son programme démocratique et social avancé.

Ce programme garantit les libertés publiques et fonde la stabilité du gouvernement sur l'entente des partis démocratiques et le soutien actif des masses populaires.

Dans l'ordre économique, il fonde l'expansion sur la nationalisation des grands monopoles, la gestion démocratique des entreprises nationales, la réduction des dépenses improductives (force de frappe), une réforme démocratique de la fiscalité dont bénéficieraient notamment les travailleurs, les commerçants et artisans, la lutte contre la hausse des prix et l'inflation, la mise en valeur de toutes les ressources du pays selon un plan démocratique de développement.

Dans l'ordre social, il met l'accent sur l'augmentation des salaires, retraites et pensions, la garantie des ressources et la réduction du temps de travail, la reconnaissance des droits syndicaux dans l'entreprise, l'avancement de l'âge de la retraite, l'abrogation des ordonnances frappant la Sécurité Sociale, la refonte profonde de l'enseignement, la création d'une Université moderne et démocratique dans le respect de la laïcité, l'élaboration d'un statut démocratique de l'O.R.T.F.

Dans l'ordre international, il préconise une politique cohérente de paix, d'indépendance nationale, de solidarité avec les peuples opprimés ou récemment libérés, de coopération internationale, de sécurité collective et de désarmement.

Le P.C.F. réclame la cessation inconditionnelle des bombardements américains et un règlement politique du conflit, assurant au peuple viet-namien le droit de déterminer son sort dans l'indépendance.

L'application de ce programme permettrait dans la 5e circonscription : la construction de nombreux logements sociaux, la réalisation des équipements scolaires, culturels, sportifs, sanitaires et sociaux indispensables à nos deux cités. De faire droits aux justes demandes des expropriés et évincés touchés par les projets de rénovation. D'améliorer les conditions de vie des personnes âgées.

Voter communiste, c'est approuver ce programme de démocratie et de progrès social, qui correspond aux aspirations de notre peuple à l'avenir de la jeunesse, à l'intérêt de la République et de la France.

De Gaulle et Pompidou cherchent à faire peur en agitant le prétendu danger communiste afin de sauver leur régime de pouvoir personnel du naufrage. **Le gaulliste Deprez qui, en quinze mois de mandat n'a jamais rien proposé pour défendre les intérêts des Courbevoisiens et Garennois, mène campagne dans ce sens.** D'autres politiciens sont à la recherche d'une prétendue « troisième force » qui nous ramènerait à l'impuissance et au passé.

Il est vrai que le Parti Communiste Français est l'adversaire le plus sérieux du pouvoir gaulliste. Mais le choix n'est pas entre gaullisme et communisme. Il est entre la dictature et la démocratie fondée sur l'union de toutes les forces ouvrières, démocratiques et progressistes dont le Parti Communiste Français est partie intégrante.

Le Parti Communiste ne revendique pas pour lui seul le pouvoir. Il est pour un **gouvernement populaire et d'union démocratique** s'appuyant sur la volonté du peuple et **dans lequel les communistes doivent avoir la place qui leur revient.**

- Pour faire échec aux menaces de dictature
- Pour le progrès social, la démocratie et le socialisme
- Pour l'indépendance nationale et la Paix

Dès le premier tour, votez

ROGER GUERIN

Vous connaissez sa réputation, sa fidélité, sa grande activité comme élu dont personne ne conteste les éminentes qualités, le dévouement à la population laborieuse.

Vu, le Candidat.

S'abstenir c'est favoriser le gaullisme !

ATTENTION : Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote.
Pour voter, prenez un bulletin, les noms de Roger GUERIN et son remplaçant éventuel Eugène RIDEL.
N'inscrivez rien sur le bulletin, ne rayez aucun nom, ne faites aucun signe, **SINON VOTRE BULLETIN SERAIT NUL.**

LA COOTYPOGRAPHIE - ASNIÈRES 473-71-26 - 473-02-5.